



# ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DU NORD

Association Loi de 1901 enregistrée en Préfecture du Nord sous le N°W592003097  
Siège social : 30 rue de Tonvay 59990 SEBOURG  
Mail : [adccg59@hotmail.fr](mailto:adccg59@hotmail.fr)

## ADHÉSION 2026

**OUVERT A TOUS : titulaire ou non du Brevet Grand Gibier**

NOM :  , PRÉNOM :   
ADRESSE :   
CODE POSTAL : , VILLE :   
Tél :  /  /  /  /  Mail : @

**Brevet Grand Gibier :**  TIR – année  /  ARC – année  /  VÉNERIE – année

Niveau :  OR /  ARGENT

Déclare adhérer à l'ADCGG 59 pour l'année 2026 dans le but de permettre à l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier du Nord, conformément à sa charte, de **promouvoir et de défendre la chasse du grand gibier dans le Département du Nord**.

Ce document est à retourner dûment complété avec le règlement de la contribution annuelle au Trésorier :

**Alain HESPEL**

**11 Place Jean-Marie Decobecq – 59 158 FLINES LES MORTAGNE**

Tel : 06 11 43 49 73 – Mail : [alainhespel@gmail.com](mailto:alainhespel@gmail.com)

<input checked="" type="checkbox"/> Cochez vos choix :	Cotisation annuelle 2026 <u>SEULE</u>	OU	Cotisation annuelle 2026 + Grande Faune (1 an 4 numéros)	Mode de règlement
<input type="checkbox"/> Membre actif	<input type="checkbox"/> 25 €		<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> chèque
<input type="checkbox"/> Jeune chasseur et partenaires*	<input type="checkbox"/> 15 €		<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> virement
<input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur	<input type="checkbox"/> à partir de 50 €		<input type="checkbox"/> à partir de 85 €	<input type="checkbox"/> carte bancaire (sur le site de l'AD59)

\* Partenaires = technicien de l'OFB, de l'ONF et des fédérations, garde national et garde-chasse, conducteur agréé de l'UNUCR

Pour un règlement par chèque :	Pour un règlement par virement au compte de l'ADCGG 59 :	Pour un règlement par carte bancaire :
libeller le chèque à l'ordre de A.D.C.G.G. 59	IBAN : FR76 1670 6050 5250 4736 7300 542 Code BIC : AGRIFRPP867 <i>ne pas oublier de préciser votre nom, prénom et ville dans les références du virement</i>	<a href="https://www.ancgg.org/ad59/adhesion-et-abonnement/">https://www.ancgg.org/ad59/adhesion-et-abonnement/</a> A partir du 03/01/2026

L'adhésion à l'association (valable du 1er janvier au 31 décembre) comprend l'inscription au bulletin « Le rembucher » et à la diffusion d'informations, la participation à toutes nos activités dont le réglage des armes et le tir. L'adhésion ouvre la possibilité de participer à la formation au Brevet grand Gibier (non obligatoire)

Sauf avis contraire de votre part, l'ADCGG 59 est autorisée à publier des photos prises lors des actions qu'elle réalise et sur lesquelles vous pourriez apparaître et être reconnu.

Fait à  le   
Signature :